



COMPTE-RENDU
de la REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 AVRIL 2018

ORDRE DU JOUR

- 1) **Administration Générale** : Election Secrétaire de séance,
- 2) **Administration Générale** : Approbation du compte rendu du 14 mars 2018,
- 3) **Finances** : Examen du compte administratif M14 - 2017
- 4) **Finances** : Examen du compte administratif M49 - 2017
- 5) **Finances** : Examen du compte de gestion M14 - 2017
- 6) **Finances** : Examen du compte de gestion M49 - 2017
- 7) **Finances** : Vote des taux des 3 taxes
- 8) **Finances** : Examen du budget primitif M14 - 2018
- 9) **Finances** : Examen du budget primitif M49 - 2018
- 10) **Finances** : SUEZ – Avenant n°7
- 11) **Patrimoine** : location du logement – 3, avenue Ambroise Croizat
- 12) **Questions diverses.**

ETAIENT PRESENTS :

MM. PORTAS Jacques – FORET Pascal – TOURNEMOLLE Éric – MAILLARD Cédric.
MMES ALEXANDRE Monique – Nicole HARDY – LEVANDOWSKI Martine –
OSTER Aurore – BONNETIER Paulette – PETIT Franciane

ETAIENT REPRESENTES :

Mme GAUDET Stéphanie par M. FORET Pascal
M. MEY James par M. PORTAS Jacques

ETAIENT ABSENTS :

MM. THOMAS Henri – LIZEUX Ludovic – CORDIER Denis

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

La séance est ouverte à 18 heures 30.

Affaire 1 : Administration Générale : Election du secrétaire de séance.

Madame Monique ALEXANDRE est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Affaire 2 : Administration Générale : Approbation du compte rendu du 14 mars 2018

Les membres du conseil municipal, approuvent et signent le procès-verbal du 14 mars 2018.

Affaire 3 : Finances : Examen du Compte administratif M14 – 2017

Les résultats font apparaître :

Un excédent en Fonctionnement de 253 006.26 €

Un déficit en Investissement de 5 673.77 €

Monsieur le Maire sort et confie la présidence de séance à la doyenne d'âge, Madame Nicole HARDY.

Madame Nicole HARDY met donc au vote le compte administratif M14 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif M14 2017.

Retour de Monsieur le Maire.

Affaire 4 : Finances : Examen du Compte administratif M49 – 2017

Les résultats font apparaître :

Un excédent en Fonctionnement de 37 523.22 €

Un excédent en Investissement de 46 084.70 €

Monsieur le Maire sort et confie la présidence de séance à la doyenne d'âge, Madame Nicole HARDY.

Madame Nicole HARDY met donc au vote le compte administratif M49 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte administratif M49 2017.

Retour de Monsieur le Maire.

Affaire 5 : Finances : Examen du Compte de gestion M14 - 2017

Le compte de gestion M14 2017 est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal

Affaire 6 : Finances : Examen du Compte de gestion M49 - 2017

Le compte de gestion M49 2017 est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal

Affaire 7 : Finances : Vote des taux des 4 taxes

Suite au décès de Monsieur GOSSIER, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de rembourser le montant de la caution, soit 300 euros, à l'association Tutélaire de l'Aisne, curateur de Monsieur Bernard GOSSIER.

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier le taux de la taxe foncière sur le non bâti mais d'augmenter les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur le bâti.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les taux des taxes locales pour 2018 comme suit :

Taux d'habitation : 14.14 %

Taxe Foncière Bâti : 13.64 %

Taxe Foncière Non Bâti : 24.63%

Affaire 8 : Finances : Examen du budget Primitif M14 – 2018

Monsieur le Maire propose le budget primitif M14 pour l'année 2018, comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 1 140 890.49 €
Recettes : 1 140 890.49 €

Investissement : Dépenses : 377 484.26 €
Recettes : 379 784.26 €

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent le Budget Primitif M14 pour l'année 2018.

Affaire 9 : Finances : Examen du budget Primitif M49 – 2018

Monsieur le Maire propose le budget primitif M49 pour l'année 2018, comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 77 023.22 €
Recettes : 77 023.22 €

Investissement : Dépenses : 37 138.33 €
Recettes : 94 269.22 €

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent le Budget Primitif M49 pour l'année 2018.

Affaire 10 : Finances : SUEZ – Avenant n°7

Par contrat d'affermage la commune a confié l'exploitation et la gestion de son service d'eau potable à un délégataire, la Lyonnaise des eaux devenue SUEZ.

L'avenant n°7 a pour objet :

- ✓ d'intégrer au Cahier des Charges les nouvelles dispositions réglementaires relatives aux obligations relevant du code de la consommation ;
- ✓ d'intégrer au Cahier des Charges les nouvelles dispositions réglementaires relatives à l'interdiction des coupures d'eau.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident de refuser l'avenant n°7 au contrat de délégation du service public de distribution d'eau potable réceptionné, le 26 janvier 1993 en sous-préfecture de l'Aisne.

Affaire 11 : Patrimoine :

Suite à la demande de location de Monsieur William MULLER pour le logement sis 3, avenue Ambroise Croizat.

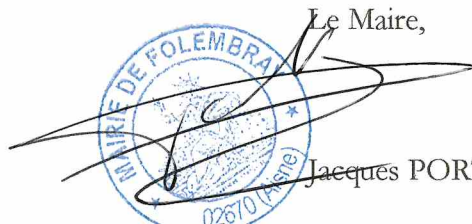
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- ✓ de louer le logement 3, avenue Ambroise Croizat à Monsieur William MULLER à compter du 1er mai 2018 pour un loyer mensuel de 350 € ;
- ✓ d'accorder le loyer des mois de mai et juin 2018 à titre gratuit.
- ✓ de demander une caution d'un montant de 350 € ;

Questions diverses

Monsieur SZALEK restitue son local au Vivier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Le Maire,

Jacques PORTAS

